

3ème CONCOURS D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION DE 1ère CLASSE

SESSION 2008

Une série de questions sur la résolution d'un cas pratique relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial d'animation de 1^{ère} classe peut être confronté. (Durée : 1heures 30; coefficient : 3)

Ce dossier contient 2 pages y compris celle-ci.

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif sur votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne,...) ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

L'intergénération a le vent en poupe, y compris dans l'animation.

Comment réussir un projet intergénérationnel?

Le Maire de votre commune, pour laquelle vous êtes engagé en qualité d'adjoint d'animation, souhaite recueillir votre point de vue sur un projet qu'il envisage de mettre en œuvre.

Vous devez répondre en quelques lignes aux questions suivantes :

- 1. Le projet doit-il répondre à une demande sociale ?
- 2. Comment ce projet peut-il se décliner en objectifs réalistes et réalisables ?
- 3. Par qui et comment est assuré le pilotage du projet ?
- 4. Définissez un plan d'action?
- 5. Comment favoriser une démarche participative ?